



**AQUI** | SANITAIRE  
**PLOMBERIE** | CHAUFFAGE  
DÉPANNAGE

**Mathieu Deville**

06 12 62 22 07  
aquiploMBERIE@gmail.com

33450 Saint-Loubès

  
la **TOUCHE** de **PEINTURE**

Peinture intérieur et extérieur - Parquet  
Professionnels et particuliers

**06 50 94 27 50**

 la touche de peinture  
latouchedepeinture@gmail.com

**VOTRE PUBLICITÉ ICI**

**ADRESSEZ UN EMAIL À :**  
yvrac.mairie@wanadoo.fr

OU

**CONTACTEZ-NOUS AU**  
05 56 06 68 78



**POMPES FUNÈBRES  
LAVERGNE**

*FUNÉRARIUM - MARBRERIES*

**EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES**

Salon d'exposition de cercueils - Devis gratuit  
Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24 - 7j/7  
Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

**TOUT LE FUNÉRAIRE...**

**...SITUÉ À COTÉ DU CREMATORIUM**

**2, route de la Loubère 33450 MONTUSSAN**

*RN 89 - sortie n°3*

**05 56 72 92 89**

# SOMMAIRE

## 5 ÉDITO DE LA BIENVEILLANCE AU BÉNÉVOLAT

## 6 PARTAGEONS À YVRAC

- 6 La Roseraie de Roland
- 8 Matrice de communication
- 9 Centenaire du monument aux morts / Portage de repas au domicile des bénéficiaires Bienvenue à Laurine Besombe
- 10 Fête d'Yvrac

## 12 DOSSIER CULTURE ET AGRICULTURE À YVRAC

## 14 VIVONS ENSEMBLE À YVRAC

- 14 Les Bielles Yvracaises
- 15 Médiathèque / Les bénévoles à la médiathèque
- 16 Aéromodélisme / Club de randonnée / Lotus Bleu
- 17 L'école de musique fait sa rentrée
- 18 L'été au Pôle Enfance / École municipale de danse
- 19 Gymnastique Volontaire Yvracaise
- 20 Un projet à construire avec les Yvracais : un café culturel au cœur d'Yvrac ?
- 21 La Playstation 5 est arrivée à la Médiathèque ! / École maternelle
- 22 École élémentaire / Pies Jaunes et Cie
- 23 Informations paroissiales
- 24 Liste des clubs de sports, de loisirs et autres

## 26 CONSTRUISONS ENSEMBLE À YVRAC

- 26 Le pumptrack est enfin arrivé !
- 28 Rencontres autour du PLU
- 31 Mesures prises concernant la voirie et la sécurité routière
- 32 Parole aux acteurs économiques yvracais

## 34 NOUS TRAVAILLONS POUR YVRAC !

- 34 Délivrance des titres sécurisés / Vous voulez faire des économies d'énergie ?
- 35 Déclaration catastrophe naturelle : sécheresse 2023 / Recensement citoyen : obligatoire à partir de 16 ans

## 36 EN VRAC

## 38 RENSEIGNEMENTS UTILES

Magazine d'information  
municipal de la ville d'Yvrac  
n°85, novembre 2023.

### Directeur de la publication

Sylvie Brisson

### Rédaction, Crédit photos,

### Régie publicitaire

Service Communication Mairie

9 Avenue de Blanzac

33370 Yvrac

T. 05 56 06 68 78

yvrac.fr

### Conception et mise en page

Marie-Cécile Gaucher

mcgdesign.fr

### Impression

RAYNAUD Imprimeurs

Dépôt légal à parution

ISSN : 2555.9966

1600 exemplaires

La municipalité remercie  
chaleureusement tous  
les commerçants, artisans  
et industriels qui,  
par la publicité qu'ils insèrent  
dans ce magazine municipal,  
permettent d'en financer  
en partie la réalisation.

### Photo de couverture

"Nous sommes des bulles D'O"

aux contours incertains, à la

poésie infinie."

Crédit photo : Claude Clin ©



# De la bienveillance au bénévolat...

**I**l est difficile de s'accorder sur des valeurs communes... Mais affirmer que la bienveillance est une valeur essentielle dans notre société souffrira sans doute peu d'opposition. Elle est un moyen de créer des liens sociaux plus forts, de favoriser l'empathie et de promouvoir le respect mutuel. Saviez-vous que des cours d'empathie étaient dispensés dans les écoles danoises ? Et ce depuis 1993 ? Les Belges s'y sont mis aussi, plus récemment. Des cours d'empathie ? Des leçons de bienveillance ? En sommes-nous arrivés là ? La bienveillance n'est-elle pas, ne doit-elle pas être, une sorte de seconde nature ? Une évidence ? Si certainement. Plus que l'évidence de son importance, c'est sa mise en œuvre qui nécessite réflexion. Et qui motive cet édito !

Alors comment mettre en œuvre la bienveillance ? Celle-ci n'est pas seulement un sentiment. C'est une attitude, envers nos proches, bien sûr, mais elle s'étend également au-delà de nos cercles personnels, dans notre engagement envers la société. Le bénévolat est une manifestation concrète de la bienveillance. En donnant de notre temps et de nos compétences pour aider les autres, nous œuvrons pour une société plus juste et plus équitable : en consacrant du temps aux

personnes âgées, en soutenant les plus démunis, en protégeant l'environnement ou en promouvant l'éducation, chaque acte de bénévolat contribue à renforcer le tissu social de notre société. Le bénévolat est donc une traduction dans les faits de la bienveillance. Soulignons en outre que le bénévolat est aussi bénéfique à ceux qui le pratiquent en cela qu'il procure un sentiment de satisfaction personnelle, d'accomplissement. Rappelons que sans bénévole, il n'y a pas d'association sportive, culturelle et caritative : le bénévolat est un des piliers de la vie d'une commune.

À notre niveau yvracais, nous comptons des bénévoles, et nous voulons les remercier ici pour le don qu'ils font de leur temps et d'eux-mêmes : leur travail, par définition, n'est pas rémunéré mais il est inestimable.

Notre commune a besoin de bénévoles : pourquoi pas vous ? Peut-être souhaitez-vous depuis longtemps vous investir sans forcément savoir comment ? Peut-être même avez-vous une idée précise d'actions que vous souhaiteriez promouvoir ? Il vous suffit de contacter la Mairie, de présenter votre projet, plus ou moins abouti, et nous vous accompagnerons dans votre démarche, puisque celle-ci ne peut que servir l'intérêt commun.

**LES ÉLUS DE LA COMMISSION COMMUNICATION**

# Partageons

À YVRAC

## La Roseraie de Roland

Si en vous promenant vous passez par le Chemin du Greyzeaux (à Yvrac, bien sûr...), et si vous le faites à la bonne saison, c'est à dire au printemps, vous aurez certainement l'occasion d'apercevoir la "Roseraie de Roland" en pleine floraison.

Roland Pestoury, né à quelques mètres de son domicile actuel, issu d'une famille ancienne de viticulteurs à Yvrac, a également travaillé sur l'exploitation.

Pour concrétiser l'intérêt que Roland et son épouse avaient pour les roses, il a créé cette roseraie et par son entretien, perpétue leur passion commune. Elle est composée d'une grande variété de rosiers.

Ne vous étonnez pas si vous voyez que celle-ci est cernée par une clôture, c'est simplement pour éviter que chevreuils et autres animaux ne se délectent de ces douceurs florales ...

Visible depuis le chemin, et si Roland est présent, il se fera un plaisir de vous y accueillir. Il vous expliquera comment opérer la taille du rosier, les soins qu'il y apporte de façon naturelle (fumier de cheval et savon noir contre les pucerons).

Il vous citera les noms de chacun de ses rosiers et pour certains, leur histoire.





## Matrice de communication

À la demande de certains d'entre vous, nous avons souhaité vous accompagner dans le choix des médias à utiliser dans des cas spécifiques. Nous espérons que ce document vous éclairera mais n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à l'adresse :

com.mairie-yvrac@orange.fr.

Pour information, vous êtes environ 1000 abonnés facebook et 350 abonnés intramuros.

Si vous ne vous êtes pas encore abonnés, n'hésitez pas à nous rejoindre et parlez-en autour de vous !

### LES ÉLUS DE LA COMMISSION COMMUNICATION

## CONSEILS MUNICIPAUX

Les ordres du jour des Conseils Municipaux seront désormais disponibles sur le site web de la commune.

COMMUNICATION MAIRIE VERS ADMINISTRES	Site web	Facebook Yvrac-Ville	Intramuros Yvrac	Sud-Ouest	Magazine	Gazette	9 planimètres (9 faces à disposition/18)	Panneau lumineux	Mairie	Rencontre de proximité
Événements communaux (dont écoles)										
Événements associatifs										
Événements écoles culturelles et pôle enfance										
Dates Conseils municipaux										
CR Conseils municipaux				Projet						
Arrêtés municipaux										
Nouveaux projets communaux										
Événements Rives de la Laurence										
Événements partenariaux territoriaux										
Quand ?	Fonctionnel 24h/24	Fonctionnel 24h/24	Fonctionnel 24h/24	À chaque article demandé par la Mairie	2 fois/an (printemps et automne)	2 fois/an (11 et août)	Affichage permanents suivant les actualités	Affichage permanent suivant les actualités	Dates : quelques jours avant le conseil Arrêtés : affichage durant leur application	À l'initiative du conseil municipal
Où ?	Ordinateur et smartphone	Ordinateur et smartphone	Ordinateur et smartphone	Journal, ordinateur et smartphone (si abonnement)	Boîte aux lettres	Boîte aux lettres	Mairie (05, pôle enfance 04), entrée et sortie Parc (bureau de Gouverneur), chemin de Valentin, rond-point du Fleuran, Miraflores	Rond-point boulog	Porte mairie et panneaux affichage sur le côté	Salles communales

COMMUNICATION ADMINISTRES VERS MAIRIE	Accueil Mairie	RV en Mairie avec Elu ou agent	Téléphone 05 56 06 68 78	Mail accueil.mairie-yvrac@wanadoo.fr	Facebook YVRAC VILLE
Questions					
Signaler une situation dangereuse					

## Centenaire du monument aux morts

Dimanche 11 juin, a été fêté le centenaire du monument aux morts. Celui-ci fut érigé le 27 novembre 1921. Les élus d'alors avaient choisi un obélisque sur socle, orné de feuilles de lauriers entrecroisées avec l'inscription « À nos morts glorieux ». 29 noms y figurent pour la Première Guerre Mondiale, 4 pour la Seconde Guerre Mondiale. Parce que la mémoire est un des piliers fondamentaux de notre communauté nationale, fêter le centenaire de notre monument aux morts, c'est bien sûr se souvenir des soldats yvracais qui sont tombés, des hommes et des femmes qui ont souffert, c'est aussi refuser d'oublier, et c'est le faire ensemble.

À cette occasion, nous avons remis les médailles d'Honneur de la Commune à Messieurs JM. Lacoume-Louzat, R. Lafon et C. Pradier.

**HENRI PAUQUET**

Président de la FNACA



- C'est également en ce lieu qu'une plaque commémorative à la mémoire des victimes d'attentats terroristes a été dévoilée lors de la cérémonie de l'Armistice du 11 novembre 1918.

## Portage de repas au domicile des bénéficiaires

Le CCAS de la Commune propose un service de portage de repas au domicile des personnes temporairement ou durablement empêchées ne pouvant pas assurer elles-mêmes la confection de leur repas.

Un traiteur assure la livraison des repas de la semaine du lundi au vendredi et si besoin les week-ends et jours fériés.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie au 05 56 06 68 78.

## Bienvenue à Laurine Besombe



Notre nouvelle Directrice Générale des Services a pris ses fonctions au sein de la Collectivité courant juin. Elle succède à Florian Montes. Diplômée d'un Master en droit international, elle a exercé ses fonctions en tant que secrétaire générale à la mairie de

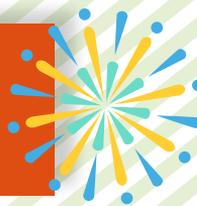
Lacq (64), responsable du service juridique à la Communauté des Communes de Bourg (en Gironde) puis directrice du PLUI et développement économique à la Communauté des Communes de Blaye.

Réunion publique	Programme culturel Médiathèque	Facebook (Médiathèque, Ados Yvrac et école de musique), Instagram école de danse	Mai Médiathèque adressé aux adhérents	Quand ?
				Suivant besoin
				Sur demande
				Suivant besoin
				Quelques jours avant
				Dès que CR validé en conseil
				Suivant besoin
				Si nouveau projet
				Suivant besoin
				Suivant besoin
A l'initiative du conseil municipal	Bimensuel	Festival 24/24	Aux horaires d'ouverture indiqués sur le site web et à l'entrée	/
Salles communales	Médiathèque, Mairie, site web et Facebook	Ordinateur et smartphone	Ordinateur et smartphone	/

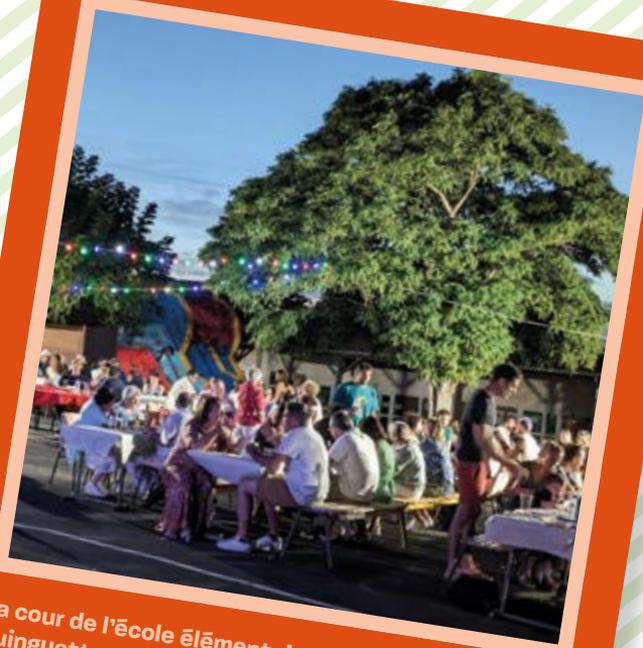
INTRAMUROS	Réunion publique ou rencontre de proximité	Quand ?
		Si besoin
		Si constat

# FÊTE D'YVRAC

9 septembre



Des enfants enthousiasmés sont montés sur scène avec le groupe *Keep Moving*.



La cour de l'école élémentaire était transformée en guinguette.



Le groupe phare *Keep Moving* nous a embarqués à travers son univers musical chamarré et festif.



La soirée est déjà bien avancée.



Tenue par les élus, la buvette a été très appréciée en cette soirée caniculaire.

Avant la guerre de 1914-1918, d'importantes propriétés, dont on peut encore constater l'existence, sont entourées par une multitude d'exploitations agricoles familiales qui ne procurent pas de bien gros bénéfices. Cette agriculture très variée peut être classée dans la catégorie « polyculture ».

Les gens vivent en autarcie et n'exigent pas de très importantes rémunérations. Dans leurs petites exploitations familiales, ils cultivent des légumes primeurs et divers, du blé, tout en continuant d'obtenir, avec leurs parcelles de vignes, une récolte et sa vinification dans leurs propres chais et cuviers.

Les besoins pécuniaires et l'âpreté de la vie se faisant sentir, ils cumulent peu à peu leur production avec une participation au travail agricole proposé par les plus grandes propriétés voisines. Ils deviennent ainsi progressivement les ouvriers principaux qualifiés et nécessaires au rendement exigé par les grosses exploitations. Le conflit de 1914-1918 va soudain bousculer cette pratique. Et les hommes, quasiment tous incorporés pour défendre le pays, vont très cruellement faire défaut après leur départ sous les drapeaux. Le travail dans les différents domaines va s'en ressentir et marquer d'une façon irrémédiable une époque dans toutes les régions agricoles.

Nous le savons tous, c'est durant ces années terribles de guerre que vont s'exprimer pleinement le courage et la volonté des femmes dans les villes et campagnes. A Yvrac, comme dans tout le pays, elles prennent en main le travail et l'exploitation des cultures, mais ne peuvent cependant compenser l'absence des hommes dans les vignobles et dans les chais. Ce sera sans doute la cause de l'affaiblissement des grosses propriétés qui, faute de main-d'œuvre, devront même se résoudre à vendre des parcelles. Ce phénomène, encore plus visible dès la fin des hostilités en 1919, conduira sans nul doute à une transformation du visage même du village en permettant, suite aux diverses ventes à de petits propriétaires, de constituer à leur profit un patrimoine plus important. Nous retrouvons donc sur la commune une quantité de domaines familiaux constitués au fil des ans par des achats successifs.

À la fin de la terrible période et épreuve de la guerre de 1939-1945, la physionomie du village et les méthodes de culture n'ont guère évolué. C'est à partir de 1945 que nous assistons à la propagation de plantations d'arbres fruitiers en nombre croissant et permettant un apport financier complémentaire. D'abord plantés dans les vignes, les arbres sont bien vite alignés et cultivés en ordre impeccable dans des parcelles distinctes, procu-

rant au fil des ans une récolte de plus en plus importante.

Yvrac donne bientôt l'impression d'être un immense verger avec, dans chaque lot cultivé, des fruits obtenus avec différentes dénominations et saveurs particulières. Durant les périodes de mûrissement, s'exhale, aux quatre coins du village, un parfum de fruits incomparables et savoureux. Dans chaque propriété, un endroit spécifique, spécialement dédié au travail de triage, permet dès la cueillette du matin terminée de préparer les différents emballages. Les récoltes sont répertoriées, triées, calibrées puis installées en ordre dans des plateaux à alvéoles, tels que nous les connaissons actuellement.

L'organisation du marché est réglementée. Un intermédiaire transporteur vient sur le lieu de production pour chercher les fruits et les acheminer directement sur le « carré » des Capucins. Ce marché de gros de Bordeaux était à l'époque le principal réceptionnaire de la totalité des récoltes régionales. Les mandataires, sortes de marchands grossistes, se chargent de vendre en semi-détail ou en gros, selon la demande, à des commerçants ou revendeurs de la ville de Bordeaux et de toute la périphérie des banlieues.

C'est d'ailleurs en 1963 que sera créé le marché de gros de Brienne qui fera s'éteindre progressivement les ventes et tractations diverses dans le marché des Capucins. Actuellement, ce marché fonctionne avec l'ensemble de ces deux grandes halles de vente, pour les produits alimentaires ou détail classique.

À partir des années 1960, les conditions climatiques, les épisodes humides de la météo, et les attaques diverses de maladies aux arbres, avec la recrudescence d'insectes nuisibles ont peu à peu contribué au déclin de la culture fruitière à Yvrac. L'abandon progressif des vergers impose, pour une nouvelle génération d'exploitants, de procéder à une refonte drastique des cultures. La replantation de la vigne, redevenue nécessaire, mais avec de nouvelles normes dans l'organisation des parcelles, et dans les méthodes de vinification en général, va permettre progressivement une production qui, bien vite, pourra se faire reconnaître et apprécier à sa juste valeur. Les petites propriétés familiales ont alors un rôle important à jouer et s'assurent avec brio de cette occasion qui s'offre à elles. Les méthodes de production évoluent, la vinification se modernise et de nouvelles installations sont bien vite créées et adaptées dans les cuviers. La viticulture profite de la notoriété régionale et entreprend l'embouteillage des vins à la propriété en profitant des avancées significatives acquises dans le

domaine de l'œnologie, mettant au grand jour la qualification recherchée du terroir de la commune. Yvrac ne produit plus de fruits mais le vin s'érige en maître dans tous les chais. Petits et grands crus peuvent alors rivaliser dans l'hexagone et même dans le monde, tant que la conjoncture commerciale le permet.

Actuellement, les installations des chais ont fait des progrès considérables. Les cuves, parfois en inox, présentent, avec les systèmes de refroidissement des températures et pour les remontées des moûts, une avancée spectaculaire dans la tenue et la mise en valeur des récoltes.

Au moment du ramassage, le triage effectué automatiquement par la machine à vendanger permet une meilleure approche de la qualité requise par les œnologues. La vendange mécanisée permet donc une rapidité et une simplicité très appréciée lors de ce travail. Les conditions climatiques, lorsqu'elles sont excellentes, permettent ainsi l'élaboration de vins à forte teneur en sucre et alcool, ajoutant une note positive à la qualité et la notoriété du cru « Bordeaux Supérieur » et « Premières-Côtes-de-Bordeaux ». Les machines à vendanger ont tout doucement effacé de nos mémoires les vendanges d'antan qui permettaient la rencontre joyeuse des uns et des autres dans un esprit simple et jovial, soutenu par le savoir-vivre élémentaire et cordial.

Mais hélas, depuis quelques années, certaines récoltes se sont vues souvent altérées ou dépréciées par des conditions climatiques difficiles. Le gel, la grêle, ajoutés aux fluctuations des marchés actuels parfois moroses, sont les ennemis du viticulteur, le laissant parfois très découragé et pessimiste.

Actuellement, certaines parcelles ne sont plus exploitées. L'attrait de l'urbanisation à outrance pousse certains à vouloir vendre leurs surfaces. Mais le régime d'urbanisme existant et la volonté affichée de vouloir garder Yvrac et sa notoriété verte intacte, donnent encore bien des terres à exploiter pour la viticulture.

Depuis des années, la culture et la mise en valeur du vignoble ont évolué. Le système d'ensemencement d'herbe, un rang sur deux, permet un apport

d'engrais vert, tandis que le rang alterné est travaillé mécaniquement, offrant aux ceps de vignes une aération et une parfaite mise en valeur.

Un système préconise également l'apport en herbe qui offre une absorption du froid et garantit aux ceps une température constante qui préserve de la gelée. Contrairement à des communes voisines qui n'ont pas su ou voulu combattre l'urbanisation, Yvrac demeure encore dans la grande majorité de sa superficie un village dont l'appellation « Premières-Côtes-de-Bordeaux » ou « Bordeaux Supérieur » reste toujours forte et reconnue. Sachons encourager et soutenir comme il convient tous les producteurs de notre commune qui sont encore persévérants face à leurs multiples et très contraignantes vicissitudes.

Notre environnement rural, largement marqué par cette culture viticole trouve cependant un épanouissement certain et nous osons espérer que malgré les exigences des marchés, nos producteurs locaux continueront à nous offrir un panorama exceptionnel et une image positive de notre commune, grâce aux efforts qu'ils ne cessent de produire pour maintenir verte et agréable notre chère cité.

HENRI PAUQUET

Les coordonnées de nos vignerons sont sur notre site web. Contactez-les ou arrêtez-vous chez eux au cours de vos balades. Ils ne manqueront pas de vous faire partager leur passion.



YVRAC (Gironde) - Vue générale - M. D.

# Vivons ensemble

À YVRAC

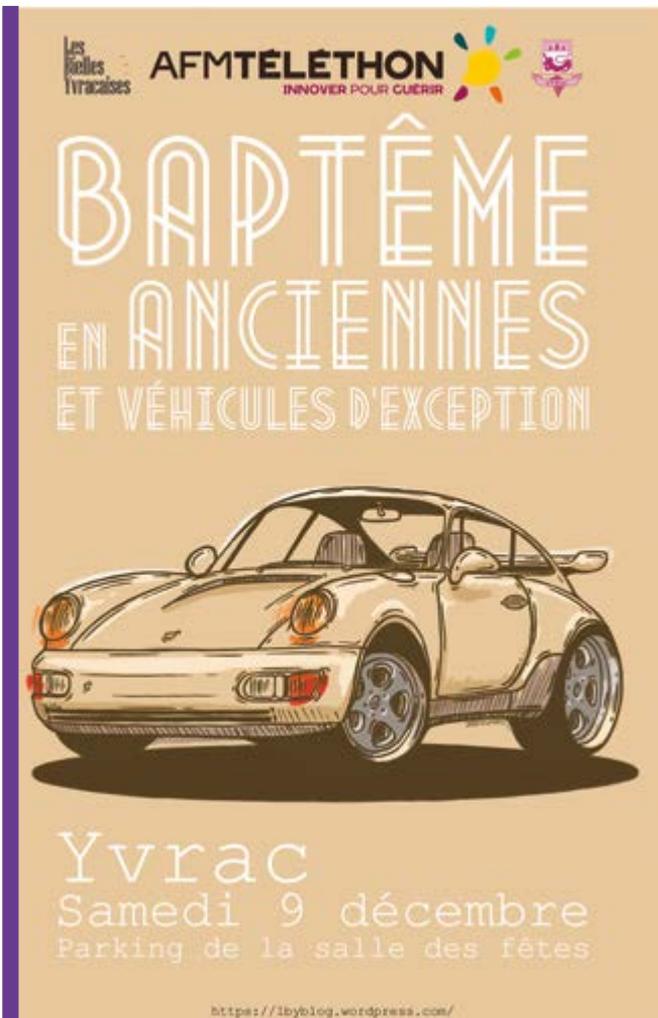
## Les Bielles Yvracaises

L'été fut pour nous très agréable, nous donnant l'occasion de nous rendre dans des rassemblements présents dans notre belle région.

Maintenant, l'automne s'installe et nous sommes déjà dans les préparatifs de notre Téléthon qui aura lieu cette année le 9 décembre. Nous aimons communiquer sur cet événement car il représente pour nous un moment annuel précieux où l'équipe est rassemblée pour être à vos côtés. C'est l'occasion de vous rencontrer, de partager, d'échanger, de discuter, tout en participant à une belle cause. Cela nous tient à cœur. Cette année, nous aimerions souligner le travail de notre illustrateur talentueux, Olivier, membre actif de notre association. Détenteur lui-même d'automobiles anciennes, il les illustre depuis de nombreuses années avec beaucoup de passion. Chaque détail est important dans son travail. En 2018, il a exposé à « Darwin » lors de l'exposition « L'Image », organisée par l'association Wine & Water Bordeaux. Toutes les affiches que nous vous proposons avec plaisir depuis six éditions sont une partie de ce qu'il réalise. Elles seront d'ailleurs toutes exposées sous notre chapiteau le 9 décembre, et nous vous y attendons nombreux ! En attendant, nous vous souhaitons une belle saison. Au plaisir de vous voir.

### AURORE TURO

Secrétaire des Bielles Yvracaises



Les Bielles Yvracaises

AFM TÉLÉTHON  
INNOVER POUR GUÉRIR

BAPTÊME  
EN ANCIENNES  
ET VÉHICULES D'EXCEPTION



Yvrac  
Samedi 9 décembre  
Parking de la salle des fêtes

<https://lbyblog.wordpress.com/>

## Médiathèque

### Le saviez-vous ?

Quand on vous dit médiathèque, vous pensez certainement aux 15 000 livres, CD et DVD disponibles à l'emprunt et à ses nouveautés chaque début de mois. Mais la médiathèque d'Yvrac, c'est bien plus que ça ! Vous pouvez aussi emprunter des ustensiles de cuisine et échanger des graines parmi plus de 150 variétés. Vous pouvez assister à des conférences, ateliers créatifs, concerts, lectures pour enfants, ateliers pour mieux maîtriser le monde du numérique, jouer à des jeux de société et jeux vidéo, voyager à travers la réalité virtuelle, voir des films... En tout, l'équipe propose une centaine de rendez-vous par an. L'ensemble des services et la participation aux événements sont gratuits et ouverts à tous !

Le programme est à retrouver en format papier à la mairie, au Pôle Culturel ou chez les commerçants yvracais. Il est également disponible en ligne sur [www.yvrac.fr](http://www.yvrac.fr), sur facebook « Médiathèque d'Yvrac », sur l'application intramuros et depuis l'été dernier sur instagram @rendezvousayvrac.

### Zoom sur... Les ateliers numériques et entraînement cérébral !

Besoin d'aide pour utiliser ordinateur, tablette ou smartphone ? Lionel, animateur multimédia, vous propose, une fois par mois, le samedi, une permanence d'aide au numérique. Durant ces permanences, vous pouvez réserver un créneau de 30 minutes pour poser une question ou pratiquer. Nous vous conseillons de venir avec votre appareil pour mieux vous aider. Lionel vous guidera dans la mesure du possible. Les formatages, changements de pièces, problèmes de service client et d'opérateur, fonctionnalités trop spécialisées ne sont pas des opérations prises en compte.

Si vous avez besoin d'une aide plus spécifique, vous avez aussi possibilité de prendre un rendez-vous individuel plus long en semaine.

Au-delà des rendez-vous multimédia, Lionel propose aussi mensuellement des quiz d'entraînement cérébral. Résolvez des petits jeux et défis ludiques pour muscler votre cerveau, le tout dans une ambiance conviviale les mardis et vendredis après-midi.

### CLAIRE, LIONEL ET MARION

Équipe de la médiathèque



### Les bénévoles se prennent au jeu

## Les bénévoles de la médiathèque

La médiathèque compte 10 bénévoles, dont 9 femmes... Alain ne nous en voudra pas, pour une fois, le féminin l'emportera dans le pronom personnel. Elles, donc, donnent de leur temps : durant les horaires d'ouverture de la médiathèque, elles accueillent des classes de maternelle et lisent des histoires aux enfants, rangent et couvrent des ouvrages, les réparent aussi, aident à la mise à jour de la base de données, contribuent à la grainothèque : des tâches multiples, vous le voyez. Ce sont les « petites mains » de la médiathèque, discrètes et efficaces. Leur travail est inestimable : il favorise le lien social, il crée du lien social... il est toutefois quantifiable en terme financier puisqu'il équivaut à un demi-temps plein ! Pour les agents de la médiathèque, cela veut dire plus de temps pour réfléchir et monter les nombreux projets culturels (avez-vous vu la magnifique exposition des œuvres de Nancy Gabel ?), pour animer les ateliers, pour conseiller le public. Merci Katherine, Nina, Michèle, Danielle, Sarah, Annie, Lucette, Josiane et Brigitte (et Alain !)... Merci pour votre gentillesse, votre modestie et votre dévouement, vous rendez la vie yvracaise plus belle.

*Nous avons une pensée émue pour deux bénévoles qui nous ont quittés : Anne-Marie Hocquelliet et Anne-Marie Selles.*

## Aéromodélisme

L'association AÉRO RC 33 propose une activité d'aéromodélisme de vol en salle, discipline sportive reconnue par le ministère des sports.

Les modèles réduits utilisés sont souvent très légers et propulsés par un moteur électrique et permettent d'évoluer dans le gymnase du complexe sportif Mirefleurs.

Cette activité permet de développer des connaissances en lecture de plan, fabrication, électronique, orientation dans l'espace, etc.

Actuellement le club se compose d'une dizaine d'adhérents se retrouvant le mardi soir et le dimanche matin.

Nous proposons des vols d'essai et serions heureux de vous faire découvrir notre discipline.

**LAURENT SAFFRE**

Président



Démonstration indoor au gymnase de Mirefleurs



Peinture sur porcelaine ↖

## Lotus Bleu

Les vacances sont terminées. Nous avons repris nos activités de couture, broderie et peinture sur porcelaine. Quel plaisir de reprendre aiguilles et pincesaux !

En avril dernier, achat de porcelaines à Saint-Yriex afin de compléter notre stock qui commençait à diminuer.

En septembre, très agréable visite de Bergerac.

C'est avec beaucoup d'entrain que nous préparons notre traditionnelle expo-vente qui aura lieu le dimanche 26 novembre à la Salle des fêtes Jean Guillot de 9h00 à 18h00.

La présidente

**FRANÇOISE CARREL**

## Club de randonnée

Venez nombreuses et nombreux vous inscrire au club de marche d'Yvrac.

Convivial et accueillant, notre groupe se réunit le samedi, 2 fois par mois, et alterne marches courtes (environ 10 km) et longues (environ 18 km). S'oxygéner, améliorer sa santé, découvrir notre région, rencontrer (ou retrouver) des compagnons de marche, autant d'excellentes raisons de nous rejoindre pour de beaux moments partagés. Si vous habitez Yvrac, la cotisation est remboursée grâce au chèque sportif de 20 euros, offert par la mairie. Pour les personnes hors commune, il ne vous en coûtera que 21 euros.

Alors, n'hésitez plus, prenez contact avec nous !

**DAVID MARNEIX**

Président

**Le groupe des marcheurs**



## L'école de musique fait sa rentrée

*Vous souhaitez renouer avec votre instrument ?*

*Votre enfant rêve de devenir batteur, pianiste, chanteur, harpiste, guitariste... ?*

*N'hésitez plus !*

Parce que la musique est source d'épanouissement, de partages, de découvertes, et qu'elle est à la portée de tous, l'école de musique propose de vous accueillir du lundi au samedi pour vous accompagner au mieux dans votre apprentissage en adaptant son enseignement au rythme et aux attentes de chacun...

Cette nouvelle année est pleine de promesses et de projets d'éducation artistique.

Ouverte à tous, l'école permet un travail et une progression des élèves encadrés par des professeurs passionnés. De 3 ans à 6 ans, un éveil musical est proposé. Les disciplines instrumentales ou vocales enseignées sont :

- ◆ Le piano
- ◆ La harpe
- ◆ La batterie
- ◆ La guitare acoustique ou électrique
- ◆ Le chant
- ◆ Les groupes de musiques actuelles

Vous pouvez rejoindre un des 4 groupes de l'école de musique. Si vous avez une bonne connaissance de votre instrument et que vous souhaitez intégrer un des groupes, cela vous permettra de travailler et de jouer des titres que vous appréciez.

Animés d'un esprit très convivial, ces groupes, encadrés par des professeurs dynamiques et à l'écoute, permettent à chacun de renouer avec son instrument ou de l'appréhender sous un nouveau jour.

Venez rencontrer les professeurs Bertrand avec le groupe *Rocky'Vrac*, Pauline avec le groupe *Octopot*, Eric avec les groupes *Forever Young* et *Teenage Side*.



L'école de musique est sensibilisée aux économies d'énergie.

Le logo "C'est pas Versailles ici" est apposé au-dessus de chaque interrupteur des classes de cours !

Contactez-nous : 05.56.23.78.97 – 06.03.11.39.09

m.lacombrade@yvrac.fr

Suivez-nous sur Facebook :

École-Municipale-de-Musique-Yvrac

Instagram : @ecolemunicipaledemusiqueyvrac

Règlement et tarification sur : yvrac.fr

### MARYLINE LACOMBRADE

Directrice de l'école municipale de musique

## QUIZ

1 On dit que mon origine vient de l'arc mais j'ai aujourd'hui 47 cordes  
Qui suis-je ?

2 Je représente le grand-père dans le conte de Pierre et le Loup de Prokofiev.  
Qui suis-je ?

2 : Le basson

1 : La harpe

Réponses :



↑ Maryline Lacombrade



↑ Thomas Sajus



↑ Bertrand Delahaye



↑ Eric Pouey



Pauline Roland

## L'été au Pôle Enfance

Les petits Yvracais ont de nouveau été gâtés au Pôle Enfance cet été. Un programme extrêmement riche était proposé par les animateurs, avec des semaines à thème originales, des activités inédites, de la cuisine pour éveiller les papilles, des activités sportives et deux « Sports Vacances » pour se dégourdir les jambes ou encore des sorties au lac pour se rafraîchir.

Cette année, trois séjours ont été proposés aux petits et aux grands.

Dès le premier jour des vacances, les plus jeunes ont pu embarquer direction Montignac-Lascaux en compagnie de Lisa, Maëlys et Jérôme sur les traces des hommes préhistoriques.

Les plus grands ont pu profiter d'un séjour nature sportif à Naujac-sur-Mer encadré par Adeline et Arnaud.

Enfin, les adolescents ont découvert les joies d'un road trip jusqu'à Barcelone accompagné des deux Alexis.

Les enfants ont pu aussi profiter de plusieurs veillées pour découvrir les joies d'une nuit au Pôle Enfance sous une tente. Une expérience unique !

La nouvelle année s'annonce tout aussi intense avec notamment le retour des Rendez-Vous en Famille où nous aurons le plaisir de vous retrouver pour partager des moments riches en émotions.

### ALEXIS CAUTURE

Directeur du Pôle Enfance

Au 1<sup>er</sup> septembre, un réajustement des tarifs des prestations du Pôle Enfance a été nécessaire au regard des diminutions permanentes des dotations de l'État depuis 2014 et une augmentation très importante des charges inhérentes au fonctionnement de la structure, en particulier des énergies. Ces augmentations ont pour but d'assurer une pérennité du service et la qualité d'accueil des enfants.



↖  
**Les enfants de CP/CE1 à la découverte du monde préhistorique à Montignac-Lascaux les 10, 11 et 12 juillet**

## École municipale de danse

La fin de saison de l'école a été riche pour tous les élèves danseurs.

Le 24 juin dernier, La bulle D'O" a rassemblé au Parc de la Source un public venu en nombre pour un nouveau concept : une scène ouverte, une capsule dansée. Le soleil était de la partie, les danseurs et les spectateurs ont été pleinement satisfaits de ce moment !

Je tenais également à revenir sur le magnifique parcours de Marine Gobillard qui a obtenu pour la chorégraphie *Suzanne* une Médaille d'or aux Regards Chorégraphiques de la Fédération française de Danse avec une mention spéciale pour la « radicalité de l'écriture chorégraphique ». Beaucoup de travail effectué, de remises en question et une détermination sans faille ! Lorsque Marine a commencé la danse à l'école en classe Initiation à Yvrac, elle avait 6 ans ! Nous avons passé toutes les étapes : Départemental, Régional, et enfin le National qui rassemble les meilleurs danseurs de France.

C'est une grande fierté pour l'école de se mesurer à d'autres, à l'occasion de concours d'excellence !

Nous avons repris les cours le 18 septembre, une nouvelle page est en train de s'écrire.

Bienvenue aux petites graines de danseuses et danseurs ! Les corps s'échauffent et les murs résonnent à nouveau ! Alors, dansons !

### CAROLINE DANÉ

Directrice de l'école municipale de danse



↑ **Marine Gobillard et Caroline Dané**

## Gymnastique Volontaire Yvracaise

Si vous souhaitez bouger, améliorer votre condition physique, lutter contre la sédentarité, partager un moment de convivialité et de bien-être, la gymnastique d'Yvrac est là pour vous accueillir.

Prenez le temps de vous occuper de vous. Pour votre santé, bougez !

Dans une ambiance conviviale, vous pourrez suivre des cours de renforcement musculaire, cuisses, abdos fessiers, step, cardio, étirements, cardio move, gainage, Pilates, Zumba. Sur des musiques entraînantes, vous aurez le plaisir de rester en forme auprès de nos 5 animatrices diplômées. Elles sauront vous motiver par des exercices appropriés.

Chaque cours est une véritable fête où l'on ne s'ennuie pas une seule seconde.

Tous les cours se déroulent à la salle polyvalente du stade d'Yvrac.

MARTINE DA COSTA

Présidente



## Association Gym Volontaire Yvracaise SAISON 2023—2024



2 séances d'essai  
gratuites

Lieu d'activités

Salle polyvalente du  
stade

Renseignements

- gvyrac@gmail.com
- Martine DA COSTA - 06.47.14.77.23
- <https://www.facebook.com/gv.yvrac>

CLUB



Gymnastique  
Volontaire  
d'Yvrac

### ACTIVITÉS ADULTE

Lundi	13h45	Acti Gym
	14h45	Gym douce
	17h45	Pilates
	19h	Gym traditionnelle
Mardi	9h15	Gym traditionnelle
	17h30	Gainage - Renforcement musculaire
	20h	Musculation mixte
Jeudi	9h15	Gym traditionnelle
	17h45	Gym tendance (cardio, renforcement musculaire et tabata)
	18h45	Body Zen (yoga, pilates, stretching, gym douce)
	19h45	Zumba®
Vendredi	19h	Musculation mixte

### ACTIVITÉS SILVER

Mardi	10h30	Aînés sportifs
Jeudi	10h30	Aînés sportifs

REPRISE DES COURS  
LE 4 SEPTEMBRE 2023



## Un projet à construire avec les Yvracais : un café culturel au cœur d'Yvrac ?

Le Pôle Culturel, inauguré en 2014, propose au rez-de-chaussée une « salle d'animations » de 53m<sup>2</sup>. C'est une salle multifonction utilisée principalement pour les rendez-vous culturels de la commune et les accueils de classes. Murs blancs, carrelage blanc, équipée d'un vidéo projecteur, de tables et de chaises, elle est modulable selon les usages :

- en salle de conférence ou cinéma : la jauge autorisée est de 50 personnes assises, face à l'écran.

- en salle de réunion ou activité sur table : avec possibilité d'installer une vingtaine de personnes autour de tables rectangulaires.

La salle est pratique, fonctionnelle. Cette capacité d'adaptation est son principal avantage.

Aujourd'hui, à la veille des 10 ans du Pôle Culturel, l'équipe aimerait apporter à cette salle plus de convivialité. Dans un endroit accueillant, on peut imaginer une nouvelle façon d'exploiter la salle avec d'autres rendez-vous possibles. Ces rendez-vous pourraient être organisés par d'autres services ou associations de la commune.

### Quelques idées :

- ◆ Après-midi jeux et rencontres pour les personnes âgées
- ◆ Café - goûter sortie d'école
- ◆ Café des jeunes parents
- ◆ Concerts
- ◆ Café littéraire
- ◆ Rencontres thématiques
- ◆ Heures du conte
- ◆ Ateliers culinaires
- ◆ Ateliers de loisirs créatifs...

Le café culturel serait géré par le service culturel de la commune et pourrait être utilisé par ses différents services ainsi que par des associations.

Ce café culturel et associatif, qui serait mis en place, serait un volet associé au Projet Tiers Lieu, actuellement en cours d'élaboration.

Si vous avez envie de vous impliquer dans ce projet (via une association, ou en tant que bénévole auprès du Pôle Culturel), vous pouvez vous rapprocher de Marion Moulin-Voisin, coordinatrice culturelle de la commune, joignable au 05 56 23 78 99 ou par courriel [m.moulin-voisin@yvrac.fr](mailto:m.moulin-voisin@yvrac.fr).

Une boîte à idées est également disponible à la médiathèque pour recueillir vos avis et suggestions ! Ouverture souhaitée courant 2024, pour les 10 ans du Pôle Culturel !

CLAIRE, LIONEL ET MARION

Équipe de la médiathèque

Emplacement envisagé pour le futur café culturel ↓



## La PlayStation 5 est arrivée à la Médiathèque !

Depuis début septembre, la dernière console de Sony, la PS5, est jouable à la médiathèque d'Yvrac.

Plus puissante, elle vous permet de tester les derniers jeux du moment :

- ◆ NBA 2K 2024 : simulation de basket américain ultra réaliste,
- ◆ Street Fighter 6 : jeu de combat aux animations et graphismes incroyables,
- ◆ Fifa 2023 : célèbre jeu de football qu'on ne présente plus.

D'autres jeux viendront compléter notre offre d'ici Noël.

Pour venir jouer à la PlayStation 5 mais également à nos jeux Nintendo Switch et PS4, il suffit de présenter sa carte de médiathèque durant nos horaires d'ouverture, l'inscription est gratuite pour tous !

**LIONEL SINET**

Animateur multimédia



## École maternelle

↓ En juin, une superbe fête de fin d'année dans la cour de l'école



## L'équipe enseignante 2023/2024

### Présents :

- ◆ Rang 1 : Marion Laclau (CP et directrice), Marc Boiselot (CE1-CE2), Camille Poupard-Turpin (CP), Sylvie Pollion (CM1-CM2)
- ◆ Rang 2 : Maylis Chaillat (CE2-CM1), Isabelle Plisson (AESH), Anaïs Bayrou (CE1)
- ◆ Rang 3 : Adeline Hyp (CM2), Benjamin Bardon (CM1)

### Absents :

Emeline Bonnardet (CE1), Sandrine Dhondt, Sandrine Alanvert et Hédiyé Yalcin (AESH)



Photo Alexandre Laurent – L'atelier d'Hemera ©

- 1 ISABELLE REQUER**  
*Élue déléguée aux affaires scolaires*
- 2 ADELINE HYP**  
*Enseignante CM2*
- 3 SYLVIE POLLION**  
*Enseignante CM1/CM2*
- 4 ISABELLE GOBILLARD**  
*Adjointe à l'enfance*

## Joli moment d'échanges avec les futurs collégiens

Le 23 juin, les élèves de CM2 de mesdames Hyp et Pollion ont reçu des mains des élues, mesdames Gobillard et Réquer, une clé USB (offerte par la mairie) et un livre *l'Odyssée* d'Homère (offert par l'Education Nationale) pour leur rentrée en 6<sup>e</sup>.

Un joli moment d'échanges où les élèves ont pu montrer l'étendue de leurs connaissances sur les valeurs, les principes et les symboles de la République.



## Informations paroissiales

Nouvelle identité du Secteur Pastoral de Saint-Loubès à partir du 30 novembre 2023 (Saint André) par décrets canoniques : "Paroisse de Saint-Loubès", saint patron : Saint Loup (de Troie, fête le 29 juillet). Les anciennes paroisses sont nommées "clocher".

Ainsi, le clocher d'Yvrac fait partie de la Paroisse de Saint-Loubès. **Une permanence d'accueil** et de renseignements pour les baptêmes, mariages, obsèques, intentions de messe, catéchèse, aumônerie des jeunes... est assurée :

- ◆ mardi et samedi de 9h30 à 12h,
- ◆ mercredi de 10h à 12h,
- ◆ vendredi de 9h30 à 12h et de 17h à 19h
  - au presbytère de Saint-Loubès :
  - 13 rue Saint-Aignan – 05 56 20 41 30
  - sp.stloubes@gmail.com
  - secteurpastoralsaintloubes.e-monsite.fr

Le Père Paul MOUNICOUX, prêtre retraité, est décédé le 8 septembre 2023 à Saint-Loubès. Il était sur notre secteur depuis plus de 20 ans et résidait au presbytère de Saint-Loubès. **Prêtre responsable** : Père Antoine Fabien KINTA ZINGA : 09 54 07 04 64

**Catéchèse** : en l'absence de catéchistes, 6 enfants d'Yvrac se réunissent avec ceux de la Paroisse de Saint-Loubès au presbytère de Saint-Loubès. Les inscriptions restent ouvertes à la permanence d'accueil. Les prochaines **messes des Familles** auront lieu :

- ◆ samedi 18 novembre à 18h30 en l'église de Sainte-Eulalie
- ◆ dimanche 3 décembre 2023 à 10h30 en l'église de Saint-Loubès.

### Messe dominicale :

- ◆ le dimanche à 10h30 en l'église de Saint-Loubès

La **messe anticipée** du samedi à 18h30 dans l'une des églises de la Paroisse (cf. le panneau affiché au mur de l'église).

### Messes en l'église Notre-Dame d'Yvrac :

- ◆ samedi 2 décembre à 9h
- ◆ samedi 16 décembre 2023 à 18h30.

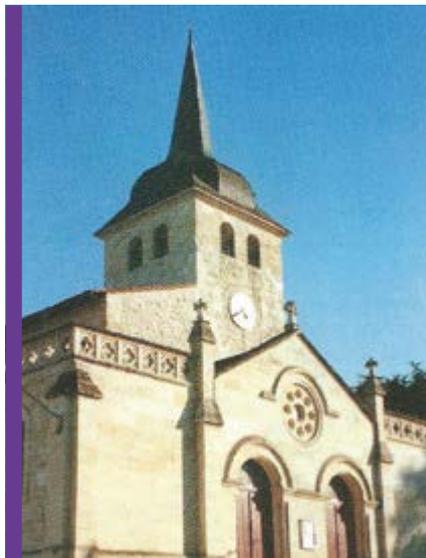
### Messes à la maison de retraite "Ma Résidence" à Yvrac :

- ◆ un vendredi par mois à 15h (cf. le panneau affiché au mur de l'église).

### Célébration de la fête de Noël :

- ◆ dimanche 24 décembre à 19h : Veillée de Noël en l'église de Saint-Loubès et
- ◆ lundi 25 décembre 2023 à 10h30 : messe du jour de Noël en l'église de Saint-Loubès.

Pour le Relais Paroissial,  
AGNÈS HOCQUELLET



## Pies Jaunes et Cie

La saison théâtrale de l'équipe des Pies Jaunes a repris depuis... le 30 août ! Avec, au programme les répétitions nécessaires pour les représentations du spectacle monté en juin dernier, *Les Physiciens* de F.Dürrenmatt : trois physiciens sont enfermés dans un asile de fous. L'un se prend pour Newton, l'autre pour Einstein et le troisième se nomme Moebius et a des visions du roi Salomon. Hasard ou coïncidence. Newton et Einstein ont tué leurs infirmières. L'inspecteur Voss mène l'enquête... Qui est vraiment fou dans cette histoire ? Et si se jouait là le sort de l'HUMANITÉ.

Ce spectacle, joué trois fois en juin et le 22 septembre à Cenon, sera aussi présenté :

le 17 novembre à Saint Germain du Puch  
le week-end des 23 24 mars 2024 à Mérignac  
Si vous l'avez raté, n'hésitez pas !

Et n'hésitez pas à amener avec vous les collégiens, lycéens et enseignants qui vous entourent et à partager cette information avec eux ; c'est une bonne entrée en matière pour nourrir les débats sur les sujets d'actualité.

Tout cela ne nous empêchera pas de travailler sur un nouveau projet et notre saison va donc se poursuivre par la recherche d'une nouvelle pièce, lectures partagées, travail d'atelier, pour des représentations en juin 2024 à la salle des fêtes d'Yvrac et à l'Espace Simone Signoret de Cenon.

Suivez-nous sur notre site internet [www/atelier-theatre.org](http://www/atelier-theatre.org) pour avoir les détails de nos représentations.

LA TROUPE PIES JAUNES & CIE

## SPORTS

### **Badminton : Jeunesse**

#### **Yvracaise Badminton**

→ Patrice EMARS  
Tél : 06 63 81 16 46  
jybad33370@gmail.com  
www.jybadminton.fr

### **Danse de salon : danse à deux dans l'Entre-Deux-Mers**

→ Alain SEBRECHT  
Tél : 06 83 08 46 31  
danse.entre2mers@laposte.net  
danse-entre2mers.fr

### **Football ATHLETIC 89**

→ Guillaume PUJOL  
Tél : 06 20 69 11 23  
pujolguillaume@gmail.com  
→ Vanessa SALZAT  
Tél : 06 06 36 16 61

### **Foot en salle : FES Yvrac**

→ Nicolas MARTIN  
Tél : 06 45 33 60 64  
nicolasmartin33100@gmail.com

### **Gymnastique volontaire/Zumba**

→ Martine DA COSTA  
Tél : 06 47 14 77 22  
gvyvrac@gmail.com  
gymyvrac33370.centerblog.net

### **Yoga de Gasquet et Hatha yoga**

→ Karen BLANCHARD  
Tél : 06 18 26 87 64  
omouvement@outlook.fr

### **Judo**

→ Thierry SARRAZIN  
Tél : 06 16 23 79 74  
thierry.sarrazin5@orange.fr

### **Marche et randonnée :**

#### **Y Marche en Vrac**

→ David MARNEIX  
Tél : 07 68 69 04 48  
david33370@orange.fr

### **Tai Chi Chuan / Qi Gong :**

#### **Jin Gang Yvrac**

→ Alain MARY  
Tél : 06 85 41 69 42  
maryal1@free.fr  
→ Catherine PELTIER  
Tél : 06 83 09 06 13  
cat.gasnierpeltier@wanadoo.fr  
assojingang.blospot.com

### **Tennis**

→ Jean-Luc FOUQUES  
Tél : 06 17 12 83 64  
tennis.yvrac@orange.fr

### **Tennis de Table**

→ Thomas LAVIGNAC  
Tél : 06 59 93 64 57  
t.lavignac@orange.fr  
ping.yvrac@orange.fr  
→ Christophe AUTEXIER  
c.autexier@free.fr  
tt-yvrac.fr

## LOISIRS, DIVERS...

### **Aéroclub**

Tél : 05 56 06 68 14  
yvrac.aeroclub@wanadoo.fr  
www.byac.org

### **Aéromodélisme**

Laurent SAFFRE  
Tél : 06 73 23 62 10  
troyes@orange.fr

### **A.P.E.Y. Association des Parents**

**d'Élèves des écoles d'Yvrac**  
apey33370@gmail.com

### **Bien Vivre à Yvrac**

Francis BOBULSKI  
Tél : 06 74 52 85 76  
francis.bobulski@gmail.com

### **FCPE Collège Sainte-Eulalie**

fcpe.mauriac33560@gmail.com

### **FNACA**

Henri PAUQUET  
Tél : 06 98 35 83 81

### **Les Bielles Yvracaises**

**(Véhicules anciens)**  
Christophe BOISSEAU  
Tél : 07 61 00 49 89  
christophe.boisseau@sfr.fr  
lbyblog.wordpress.com

### **Lotus Bleu**

**(Peinture sur porcelaine et couture)**  
Françoise CARREL  
Tél : 06 22 47 11 54  
fcarrel33@gmail.com

### **Maillon de l'Amitié**

**(Club du 3<sup>e</sup> âge)**  
Nadine COURALEAU  
Tél : 06 19 05 10 11

### **Théâtre adultes et enfants**

**« Pies Jaunes et Cie »**  
Dominique LHOUMEAU  
Tél : 06 73 22 80 17  
contact@atelier-theatre.org  
www.atelier-theatre.org

### **Yvrac En Transition (YET)**

Alain BOUGRIER  
Tél : 06 14 88 40 04  
yvracentransition@gmail.com

# SUD-OUEST RADIATEURS



**SARL DUPAU**

3 Z.I du Grand Chemin  
33370 YVRAC

Tél. 05 56 40 22 40 - Fax 05 56 86 55 78

[www.sud-ouest-radiateurs.com](http://www.sud-ouest-radiateurs.com)

[sud-ouestradiateurs@numericable.fr](mailto:sud-ouestradiateurs@numericable.fr)

 **Proprietes-privées.com**  
La nouvelle espèce Immobilière

**JE SUIS VOTRE  
CONSEILLER EN  
IMMOBILIER**



**Vous avez besoin d'un avis  
sur la valeur de votre bien  
ou d'être conseillé pour  
un projet d'achat  
ou de vente ?**

  
**Estimation  
gratuite**  
par un vrai spécialiste  
du marché local.

**Laurent ARNAUD**  
Votre conseiller immobilier à Yvrac  
**06 61 657 457**  
[l.arnaud@proprietes-privées.com](mailto:l.arnaud@proprietes-privées.com)  
501 173 728 RSAC Bordeaux



**ACHAT - VENTE - ESTIMATION**



  
**Aquitaine de Restauration**

**Une alternative en Aquitaine :**  
Une entreprise de restauration collective indépendante et régionale.

**Nos activités :**  
Restauration d'entreprise  
Restauration scolaire  
Prestations annexes : cocktail, buffets...  
Traiteur

87 chemin de Roset 33340 LIGNAN DE BORDEAUX  
Tél. : 05 56 92 40 43  
E-mail : [contact@aquitainedestauration.fr](mailto:contact@aquitainedestauration.fr)



**POISSONNERIE-TRAITEUR**  
YVRAC : 05 56 81 09 92  
SAINTE-EULALIE :  
05 57 35 12 49  
[www.mareebleue.net](http://www.mareebleue.net)

**MARÉE BLEUE**  
Partenaire de la pêche française

**Depuis 20ans**

# Cave les Tabernottes

Vins en vrac, vins fins, champagnes, spiritueux

Face Parking Intermarché  
4, Galerie marchande - 33370 YVRAC  
Tél. 05 56 06 72 75

Ouvert du Mardi au Samedi : 9h à 12h30 - 16h à 19h  
Dimanche & Jours fériés : 9h30 à 12h30 Fermé le Lundi

# Construisons ensemble à Yv

## Le pumptrack est enfin arrivé !

Cette piste de pumptrack était très attendue. Elle est enfin arrivée et a été inaugurée le 9 septembre 2023, en présence de nos élus.es et de :

- ♦ Madame Martine COUTURIER (Conseillère Départementale du Canton de Lormont)
- ♦ Monsieur Philippe QUERTINMONT (Conseiller Départemental du Canton de Lormont)
- ♦ Monsieur Frédéric DUPIC (Président de la Communauté de Communes « Les Rives de la Laurence »)
- ♦ Madame Emmanuelle FAVRE (maire de Saint-Lou-bès).

Cette piste de pumptrack, d'un parcours de 230 mètres, compte déjà de nombreux adeptes. Vélos, trottinettes, skates et divers types de deux roues (non motorisés) ont déjà envahi cette magnifique piste qui fait déjà le bonheur des petits, mais aussi des grands.

Rappelons que ce projet, démarré en 2020, faisait par-

tie des lauréats dans le cadre du budget participatif du Département, ce qui a permis d'obtenir une subvention de 50 000 euros pour la réalisation de ce pumptrack. La Mairie a aussi bénéficié d'autres aides financières (DETR, fonds de concours de la CDC « Les Rives de la Laurence »). La commune d'Yvrac remercie toutes les collectivités concernées pour leur aide qui a été fortement appréciée.

L'équipe municipale est ravie de constater le succès indéniable du pumptrack.

Nous rappelons toutefois que le port du casque est obligatoire. **Roulez bien et soyez prudents !**



**De gauche à droite :**  
**Francis Bobulski, Emmanuelle Favre, Christine Barrachat** (1<sup>re</sup> adjointe), **Martine Couturier, Olivier Lafeuillade** (élu aux finances), **Frédéric Dupic, Philippe Quertinmont et Isabelle Gobillard** (adjointe à l'enfance).

## BIENVENUE AU PUMPTRACK D'YVRAC

OUVERTURE  
DE 9H À 22H



L'apprentissage se fait uniquement sur la piste blanche

Cette installation est destinée exclusivement aux :



### Interdictions



sauf tenu  
en laisse

### Recommandations



### Comportement



- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par des adultes responsables qui veillent à leur sécurité.
- L'utilisation des équipements de protection individuelle appropriés est fortement recommandée (genouillères, coudières, etc...).

Le port du casque est obligatoire.

- Tenez compte des autres utilisateurs : respectez le sens de déplacement et les distances de sécurité, ne roulez pas à contre sens, ne stationnez pas sur la piste.
- Aucun piéton n'est autorisé sur la piste.
- Vérifiez l'état de la piste avant de vous élaner. Aucun objet ne doit être déposé sur la piste.

Pour signaler un problème de maintenance contactez la mairie au 05 56 06 68 78

Pour signaler un accident composez le 112 ou le 18

## Rencontres autour du PLU

3 réunions publiques, organisées les 17, 30 mai et 14 juin derniers, ont permis à l'équipe municipale de rencontrer les habitants autour du futur projet de PLU.

Nous remercions chaleureusement les Yvracaises et les Yvracais ayant participé à ces réunions. Ces temps d'écoute et d'échange sont riches pour construire un projet le plus adapté aux besoins de la collectivité.

À l'issue de ces rencontres, les élus de la commission urbanisme ont travaillé sur les observations et les questions des habitants. Cet article vous permettra de retrouver les réponses apportées ainsi que les principales orientations retenues, cohérentes avec les exigences imposées.

Comme nous l'avions fait après les rencontres de proximité, nous faisons le choix de répondre de façon globale aux questions abordées, en étant attentifs à rester le plus exhaustif possible.

Vous trouverez sur le site internet de la commune les éléments présentés lors de chaque réunion.

Si malgré nos efforts d'exhaustivité, vous ne trouvez pas les réponses à vos questions, vous pouvez contacter la Mairie à l'adresse mail [urbanisme@yvrac.fr](mailto:urbanisme@yvrac.fr) afin que l'équipe des élus en charge de l'urbanisme vous apporte des réponses complémentaires.

### • QUI EST DÉCIDEUR DU PLU

#### VOS QUESTIONS

**Qu'est ce qui est du ressort de la Mairie ?  
Y a-t-il d'autres décideurs que la Mairie ?  
À qui appartient l'ultime décision ?**

Le PLU est un projet d'urbanisme élaboré par la Mairie qui fixe pendant 10 ans les règles d'utilisation des sols suivant différentes zones.

Le PLU respecte un cadre légal et réglementaire défini par :

- ♦ La LOI (SRU, ALUR, ELAN, Climat et Résilience...) représentée par les services de la Préfecture,
- ♦ Les orientations du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) arrêtées par le SYSDAU de la Métropole Bordelaise (Syndicat de Bordeaux Métropole + 7 Communautés de Communes).

Une fois le projet arrêté par la Mairie, le PLU doit être soumis aux avis des personnes publiques associées (l'Etat, la Chambre d'Agriculture, le SYSDAU, la Chambre de Commerce et d'Industrie, etc.) avant son approbation finale.

### • CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

#### VOS QUESTIONS

**Quelle est l'évolution actuelle de la population d'Yvrac ? Une croissance de 0,8% est-elle pertinente ? Quand la barre des 3500 habitants sera-t-elle franchie ?  
À quel rythme vont se dérouler les constructions des nouvelles habitations ?**

La Mairie fait le choix de maîtriser la croissance démographique d'Yvrac en prévoyant un objectif de 0,8% d'accueil d'habitants supplémentaires par an (soit 250 habitants en 10 ans). Cela permettra de maintenir une offre satisfaisante d'équipements publics au regard de leurs capacités actuelles. Cet objectif est cohérent avec le rythme modéré d'accroissement de la population d'Yvrac des dernières années, rythme plus faible que celui des communes avoisinantes.

Pour répondre à l'objectif de 0,8%, le PLU prévoit la construction de 100 à 110 logements maximum en 10 ans. Le rythme de production des nouvelles habitations se fera par étape, pour ne pas défigurer notre commune où l'on retrouve traditionnellement un habitat individuel constitué de maisons bâties sur des parcelles assez grandes.

Le franchissement du seuil des 3500 habitants ne s'effectuera pas au cours des 10 prochaines années.

### • CENTRE BOURG

#### VOS QUESTIONS

**Qu'est-ce que le centre bourg ?  
Pourquoi choisir de concentrer les nouvelles habitations dans le centre bourg ?  
Est-ce une obligation ?**

Le code de l'urbanisme et les orientations du SCoT obligent la commune à stopper le « mitage » des espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi qu'à concentrer les nouvelles constructions dans des enveloppes urbaines clairement identifiées, confortant ses espaces urbains centraux. Le centre bourg d'Yvrac possède d'importantes zones non construites qui ont conduit l'équipe à concentrer les nouvelles constructions en priorité sur ces espaces. C'est aussi là que l'on retrouve les principaux services publics et les infrastructures d'équipement (eau/électricité/assainissement/réseaux de communication)

## • ZONAGE

### VOS QUESTIONS

**Peut-on avoir des cartes plus claires pour comprendre précisément les zones (AUa, AUb, entre autres) ? Qui a décidé des différentes zones ? Quelles différences entre zonage POS et PLU ? Quels sont les projets dans les OAP ?**

Toutes les cartes sont disponibles sur le site internet de la commune.

En 2014, un premier zonage des territoires de la commune avait été réalisé avec le SCoT : on y retrouvait 33 ha de zone urbanisable comme dans l'ancien POS.

Dans le PLU, compte tenu des décrets d'application de la loi "Climat et Résilience" et des nouvelles orientations du SCoT :

- ◆ Les besoins fonciers pour accueillir 0,8% de population supplémentaire sur 10 ans sont estimés à 6 ha. Cela est lié à l'objectif de modération de consommation foncière, Yvrac ne devra pas consommer plus de 5 ha d'Espaces Naturels Agricoles et Forestier dans les 10 prochaines années, (10 ha d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers ayant été consommés entre 2013 et 2023).
- ◆ 3 projets d'OAP sont prévus en centre bourg. Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sont des zones où des règles particulières d'urbanisme sont définies. L'objectif de la Mairie sera d'y développer prioritairement des projets d'habitat social pour protéger le centre bourg, conserver le plus d'espaces verts et éviter que ne se développe une spéculation immobilière non maîtrisée pouvant défigurer le centre bourg.

## • LOGEMENTS SOCIAUX

### VOS QUESTIONS

**Quand la commune devra-t-elle atteindre 25% de logements sociaux ? Qui a défini l'objectif de 15% ? Ne vaut-il pas mieux payer une amende ? Combien de logements sociaux faut-il construire sur 10 ans ? Pourquoi prévoir de concentrer les logements sociaux ? Ne vaut-il pas mieux les répartir ? Quel type de logements ?**

L'objectif de 25% d'habitat social s'appliquera quand la population d'Yvrac atteindra 3500 habitants.

Après échanges avec les services de l'État, la Mairie a retenu dans le PLU l'objectif de 15% de logements sociaux dans l'habitat.

Il est de la responsabilité de l'équipe municipale de

préparer l'avenir. L'objectif de 15% constitue un niveau intermédiaire par rapport au niveau actuel de 6%. Si à l'avenir la commune ne devait pas respecter ses obligations, elle risquerait de s'exposer, non seulement au paiement d'une amende, mais au fait que la Préfecture prenne la main sur l'urbanisme et réalise des projets d'habitat social sans concertation sur les terrains choisis ou la typologie d'habitat.

L'objectif de 15% correspond à la production de 70 à 80 logements sociaux sur 10 ans via 3 projets d'OAP.

Pour réaliser ces OAP, il est nécessaire de trouver des surfaces suffisantes pouvant intéresser des promoteurs sérieux avec qui construire des partenariats.

Il n'est pas possible de développer des OAP autour du pôle d'Intermarché. La coexistence avec des zones économiques ne permettant pas d'y densifier des constructions urbaines.

La Mairie confirme son choix de développer des logements sociaux en centre bourg : petits collectifs, d'habitations R+1 avec des logements diversifiés de type T2 (50 m<sup>2</sup>), avec parkings et aménagements d'espaces verts.

L'objectif est d'y accueillir en priorité des jeunes couples et/ou des personnes âgées pour répondre aux besoins de parcours de vie des Yvracais.

Dans la mise en œuvre de ces OAP, la Mairie sera attentive à y associer les riverains.

## • LE PIN FRANC

### VOS QUESTIONS

**Qui a retenu cette zone ? Combien de nouveaux logements doivent y être implantés ? Avec quels parkings ? S'agit-il de la création d'un nouveau quartier ? Quelle mixité ? Comment éviter des problèmes supplémentaires de ruissellement et d'inondation face à de nouvelles constructions ?**

La Mairie a étudié cet espace viabilisé et accessible, disponible pour être densifié. Les propriétaires des terrains n'ayant pas manifesté leur choix de déclasser ces parcelles en zone naturelle non constructible, leur proximité avec le centre bourg a conduit la Mairie à y développer un programme de logements sociaux n'engageant pas d'aménagement particulier ni de surcoût pour la commune.

La Mairie confirme son projet d'y réaliser une première OAP avec un programme de 50 logements sociaux maximum, sur 2 ha : réalisation d'un petit collectif constitué de bâtiments individuels et collectifs R+1, avec des logements type T1, T2 de moins de 50 m<sup>2</sup>.

Le projet ne consommera pas plus de 25% de la surface

de la parcelle (parking et voirie compris) ce qui permettra de conserver 75% des espaces verts existant actuellement. Ce projet devra respecter les normes environnementales notamment pour la non-imperméabilisation des sols et le drainage.

La Mairie souhaite mener une réflexion sur le quartier en associant les habitants.

Le projet devra intégrer des ouvrages permettant de mieux gérer les problèmes d'inondations et de ruissellement des eaux dans les quartiers en aval.

De même, une partie des logements pourra être réservée à des activités de services, type para médicaux ou autre ... diminuant le nombre de logements habitables et favorisant la mixité.

#### • CIRCULATION ET PARKING

### VOS QUESTIONS

**Réseau routier saturé aux heures de pointe : comment le PLU contribue-t-il à apporter des solutions ? Quelle politique de transport en commun ? Vers le Poteau d'Yvrac, Sainte-Eulalie, la Buttinière,... ? Quels parkings ?**

Face à la croissance de la circulation, l'équipe municipale travaille sur un projet global de mobilité et de sécurité : avec le développement d'une voie à mobilité douce en particulier vers Sainte-Eulalie, avec des mesures pour éviter qu'Yvrac soit zone de délestage, avec le renforcement des transports en commun ...

Face aux 6 500 à 8 000 véhicules /jour circulant sur la D115 entre Yvrac et Sainte-Eulalie ou face aux 10 000 à 14 000 véhicules /jour circulant sur la D115 entre Yvrac et Saint-Loubès, les 50 à 100 voitures éventuellement supplémentaires du nouveau quartier du Pin Franc ne modifieront pas significativement les conditions de circulation du bourg.

Des places de parking sont prévues dans l'OAP du Pin Franc.

#### • COÛT DU PLU

### VOS QUESTIONS

**Quel est son coût ?**

Hormis le coût du cabinet qui accompagne la commune pour la réalisation du PLU, il n'y a aucun coût d'infrastructure supplémentaire prévu.

#### • L'AVENIR D'YVRAC

### VOS QUESTIONS

**Quel avenir pour Yvrac ? Quelle commune voulons-nous ? Comment continuer de bien vivre à Yvrac sans devenir une cité dortoir ? Comment accueillir et fixer des jeunes ? Des couples monoparentaux ? Comment retrouver un centre bourg vivant ? Avec plus de services ?**

L'objectif de la Mairie est de conserver la qualité de vie d'Yvrac, à proximité de la Métropole bordelaise. Le projet de PLU prévoit que la commune évolue lentement avec un rythme de croissance modéré (25 habitants/an). L'équipe municipale est attentive au développement de tout projet redonnant vie au centre bourg, (comme celui du tiers-lieu par exemple) en réalisant des nouveaux projets d'habitat social ou de service, en favorisant le parcours résidentiel de vie des Yvracais ou l'accueil des jeunes.

#### • COMMUNICATION

### VOS QUESTIONS

**Quand sortira le PLU ? Quand aurons-nous la présentation du projet définitif ?**

Une nouvelle réunion publique sur le projet aura lieu début 2024. L'objectif est que le nouveau PLU soit effectif en 2024.



**Les élus Olivier LAFEUILLADE, Nadia KHELIFA et Yannick LAURICHESSE ainsi que 2 agents communaux à la rencontre des yvracais lors de l'une des 3 réunions publiques.**

## Mesures prises concernant la voirie et la sécurité routière

### Travaux faits ou en cours de réalisation :

#### ♦ Intersection D115 /Chemin de la Roche

Le tourne à gauche a été supprimé et a été remplacé par un panneau « carrefour modifié / interdiction de tourner à gauche » ainsi qu'une ligne au sol continue.

#### ♦ Chemin de la Roche

Limitation de la voie à 30 km/h.

Création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB).

Création d'écluses avec balisettes et possibilité pour les cyclistes de passer à droite des écluses.

Limitation des véhicules lourds à 5 T.

#### ♦ Travaux Chemin de Peyrarey

Recalibrage et renforcement structurel de la chaussée (bordures, accès, trottoirs, enrobé).

Travaux prévus de fin octobre 2023 à fin janvier 2024.

#### ♦ Parking au Parc de la Source (Pumptrack)

Compte tenu du niveau de fréquentation du pump-track, création d'un parking supplémentaire.

Traçage de la signalétique au sol avec création d'une place PMR (Place Mobilité Réduite).

### Travaux déjà prévus pour 2024 :

#### ♦ Chemin de la Cure

Sécurisation de la sortie du Chemin de la Cure au niveau de la D115 (usagers du city stade et du pump-track notamment).

## AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Un appel d'offres a permis de choisir un cabinet d'architectes en charge des travaux d'agrandissement et de réaménagement du restaurant scolaire.

## Travaux Intermarché

Propos recueillis de Maxime Vieilleville, Directeur :

« Comme vous le savez tous, le magasin a fait peau neuve ! Dans un premier temps, je souhaitais remercier mes clients, pour leur patience et soutien indéfectible tout au long de ce projet. Un projet d'envergure mené à bien en 8 mois. Mes équipes et moi-même avons vécu une expérience de travail intense dans plusieurs domaines, mais aujourd'hui, nous savourons le fruit de notre labeur. Le but premier de la transformation totale du magasin était de redonner aux clients la place centrale qu'ils devaient avoir, et d'être au plus proche de leurs envies et besoins. Pour cela, de nouveaux rayons ont été installés pour proposer une offre de produits de qualité avec les meilleurs prix au quotidien. Les idées et propositions de tous seront les bienvenues pour les équipes de ces nouveaux rayons. Une zone de producteurs locaux et régionaux a été installée en fin de parcours client. Le but est de mettre un coup de projecteur sur tous ces acteurs de proximité. D'autres aménagements ont été réalisés pour le confort des clients et celui des équipes (caisses libre-service, espace drive repensé avec un casier Mondial Relay, nouveau parking avec des bornes électriques installées par la société Powerdot, postes de travail des équipes ...).

Le nouveau magasin a été également pensé pour réduire au maximum son impact sur l'environnement et sa consommation d'énergie. Il est important de mettre en lumière ce qui n'est pas visible au premier abord mais déterminant pour l'avenir. Les meubles froids possèdent des portes fermées afin d'éviter au maximum les pertes calorifiques. Des éclairages led ont été installés de part en part du point de vente. Le nouveau magasin a été conçu pour répondre aux besoins de chacun, tout en gardant un supermarché local à taille humaine. Il me tenait particulièrement à cœur d'écrire ces quelques mots. Merci encore de la fidélité de mes clients au quotidien ! »

Nous souhaitons bonne continuation et pérennité à cette enseigne, ancrée dans notre commune depuis bien des années.



## Stéphanie Mothes simplifie la gestion de votre patrimoine (conseil patrimonial personnalisé)

Savez-vous que sur 33 millions d'épargnants en France, seulement 1 million d'entre eux sont conseillés ?

Pourtant, le patrimoine des personnes accompagnées a augmenté de 68% depuis la crise de 2008, alors que celui des Français délaissés a diminué de 7% ?

Selon l'IFOP, 85% de français s'estiment sans éducation financière !

Face à ce constat, mon ambition est de démocratiser l'accès à la gestion de patrimoine. Car NON, cela ne s'adresse pas qu'aux élites !

Tel un médecin de famille, j'accompagne et conseille les particuliers et les professionnels dans leurs projets de vie quels qu'ils soient. À travers une approche personnalisée, je prends en charge de manière globale une personne et son environnement afin de développer et de pérenniser son patrimoine. Un suivi individualisé, une relation de proximité durable, basée sur la confiance, voilà ce que j'ai à cœur d'offrir à mes clients.

L'écoute et le partage, que ce soit en rendez-vous physique ou en visio-conférence, sont les piliers de mon approche.

En premier lieu, je réalise un « scan » de votre situation professionnelle, familiale, économique, entrepreneuriale, patrimoniale et récolte des informations sur votre manière de gérer votre budget, vos projets à court, moyen et long termes, ceux de votre famille, vos dépenses à venir et votre développement.

Puis, je structure et construis un plan d'action composé de produits et de solutions adéquats à une stratégie personnalisée. Ainsi, vos investissements et vos placements sont équilibrés par rapport à des objectifs définis en termes de temps, d'effort d'épargne et de fiscalité.

Après vous avoir présenté la vision générale et les détails de chaque solution, et après avoir reçu votre validation, je gère avec mon équipe la préparation des contrats, vous accompagne pas à pas dans leur signature et leur mise en place.

Le suivi de vos investissements est pérenne. Chaque année, je vous retrouve pour réaliser un point et vous accompagner en fonction des évolutions de votre situation. Constituer une épargne et un patrimoine se réalisent dans le temps, c'est pourquoi je mets un point d'honneur à être présente sur la durée.

Une question, un projet ?

**Prenez rendez-vous pour un bilan patrimonial offert !**

*« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité »*

Antoine de Saint-Exupéry

## L'instant d'une bougie parfumée

Je suis Alison, j'ai 24 ans, je suis la créatrice de Bougies Senteurs d'Ali qui a vu le jour cet été. J'ai naturellement été guidée vers cette aventure.

Je crée :

- ♦ des bougies parfumées et des fondants
- ♦ des suspensions armoires
- ♦ de la poudre parfumée pour aspirateur
- ♦ des diffuseurs pour voiture
- ♦ des modèles pour mariage, baptême et autres événements

J'utilise de la cire de soja naturelle, parfum de Grasse sans CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction).

Je suis actuellement dans le transport mais espère un jour faire de ma passion mon métier à plein temps.

Une bougie ? Un cadeau idéal !

@bougiesenteursdali

06 03 58 65 15

[bougies-senteurs-d-ali.sumupstore.com](https://bougies-senteurs-d-ali.sumupstore.com)



*Bougies senteurs d'Ali*  
FABRICATION ARTISANALE  
CIRE VÉGÉTALE

BOUGIES PARFUMÉES  
BOUGIES DÉCORATIVES  
FONDANTS PARFUMÉS  
BRÛLE-PARFUMS  
SUSPENSION ARMOIRE  
DIFFUSEUR VOITURE  
DIVERS COFFRETS CADEAUX  
CADEAUX COMITÉ D'ENTREPRISE  
BAPTÊME  
MARIAGE  
ANNIVERSAIRE  
N'HESITEZ PAS A NOUS CONFIER VOS IDÉES



  BOUGIES SENTEURS D'ALI  
[bougiesenteursdali@gmail.com](mailto:bougiesenteursdali@gmail.com)  
0603586515  
<https://bougies-senteurs-d-ali.sumupstore.com/>

# NOUS TRAVAILLONS POUR YVRAC !

## Délivrance des titres sécurisés

Les demandeurs doivent s'adresser à une mairie équipée de bornes biométriques quel que soit leur lieu d'habitation. La commune d'Yvrac n'est pas équipée de telles bornes. Quelques mairies proches équipées : Bordeaux, Lormont, Cenon, Créon, Sainte-Eulalie, Saint-André de Cubzac, Latresne, Floirac, etc.

Il est fortement recommandé d'établir une pré-demande en ligne sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr).

Puis, pour obtenir un rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil, connectez-vous sur le site [rendezvousonline.fr](http://rendezvousonline.fr).

L'ancien modèle de la carte d'identité (plastifiée, bleue) est valable 15 ans à compter de sa date de délivrance pour une personne majeure. La nouvelle carte d'identité (format carte bancaire) d'une personne majeure ou d'un enfant mineur est valable 10 ans. Le passeport d'une personne majeure est valable 10 ans et celui d'un enfant mineur est valable 5 ans.

Pour toute information, téléphonez en mairie au : 05 56 06 68 78.

## Vous voulez faire des économies d'énergie ?

Vous voulez lutter contre le réchauffement climatique ? Alors, optez pour le cadastre solaire !

Cela vous permettra de mesurer le potentiel solaire de votre habitation. Si vous êtes un particulier ou une entreprise installé(e) sur l'une des 6 communes des Rives de la Laurence, vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes pour :

- ♦ Mesurer les économies d'énergie dont vous pouvez bénéficier
- ♦ Savoir si votre toiture est propice à l'installation de panneaux solaires pour produire de l'eau chaude ou de l'électricité
- ♦ Connaître le coût d'investissement de l'installation
- ♦ Mesurer votre niveau d'éligibilité pour bénéficier des subventions

### le cadastre solaire

Dans le cadre d'une politique environnementale plus verte et vertueuse, la Communauté de communes Les Rives de la Laurence a mis en place un cadastre en ligne et gratuit, sous forme de cartographie dynamique. Vous pourrez ainsi connaître le potentiel d'ensoleillement de votre toit pour produire de l'électricité ou chauffer de l'eau en entrant simplement votre adresse. Le site vous indiquera également l'intérêt financier que cela peut vous rapporter.

La Communauté de Communes travaille en collaboration avec SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat), 1<sup>er</sup> acteur associatif national de l'habitat privé à vocation sociale, qui a pour objectif d'apporter des solutions adaptées aux besoins des personnes et des territoires. Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLIHA est porté par l'engagement citoyen de ses administrateurs bénévoles et la compétence de ses professionnels au service du projet habitat des personnes et des territoires, dans ses dimensions environnementales et sociales.



Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de communes Les Rives de la Laurence a développé un nouvel outil à destination de sa population : le cadastre solaire

[cdcrivesdelalaurence.cadastre-solaire.fr](http://cdcrivesdelalaurence.cadastre-solaire.fr)

Il permet de connaître le potentiel solaire de vos toitures et de l'ensemble des surfaces urbanisées du territoire. Cet outil peut servir autant aux particuliers qu'aux entreprises.

Vous vous êtes sûrement déjà posé la question sur la possibilité d'installer des panneaux solaires sur votre toit. **Gratuit et facile d'utilisation**, le cadastre solaire vous permet de connaître la puissance d'ensoleillement de votre toit, le coût et l'intérêt financier d'un projet solaire, avec une simulation très concrète.

Le site vous oriente même vers des organismes professionnels qui évaluent et agréent des installateurs de panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques) sur toute la France.

## Déclaration catastrophe naturelle : sécheresse 2023

Si vous constatez des dégradations liées à la sécheresse estivale, vous devez :

- ♦ Déclarer l'étendue du sinistre et les dommages subis à votre assureur,
- ♦ Adresser un courrier postal à la mairie ou un courriel à l'adresse :

→ [yvrac.mairie@wanadoo.fr](mailto:yvrac.mairie@wanadoo.fr)

en indiquant votre adresse postale, votre numéro de téléphone et votre email avant le 29 décembre 2023, date à partir de laquelle un dossier unique de demande de reconnaissance sera transmis à la Préfecture de la Gironde.

## Recensement citoyen : obligatoire à partir de 16 ans

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à faire dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire de vos 16 ans.

Cette démarche qui s'effectue en mairie vous permettra :

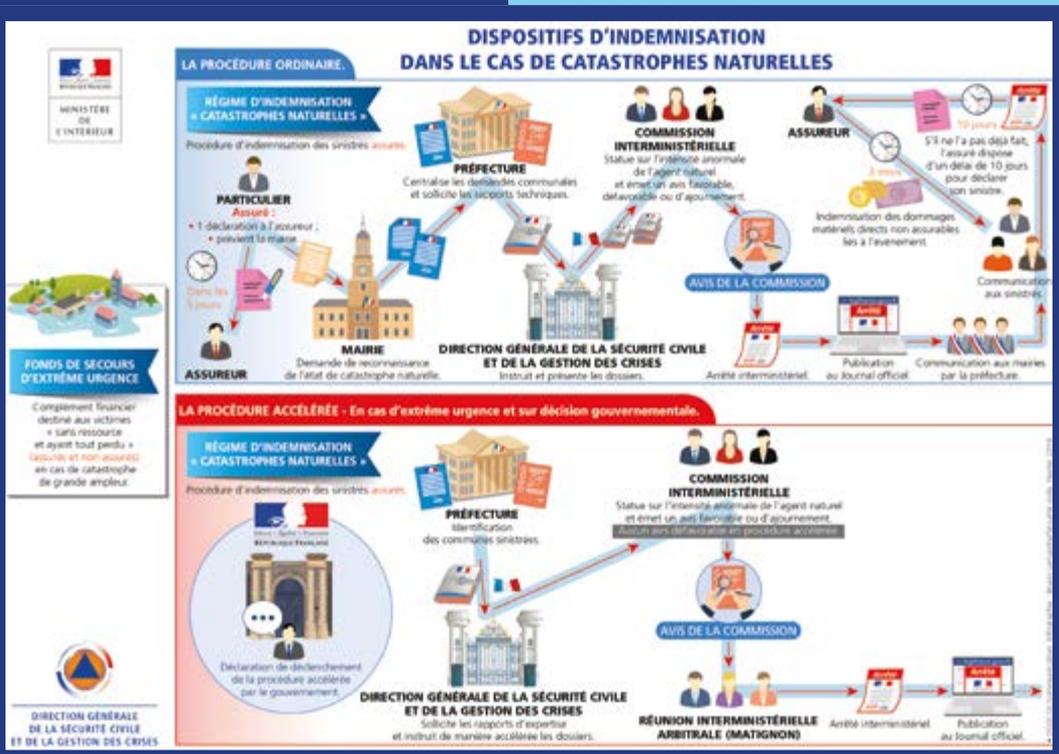
- ♦ d'obtenir une attestation de recensement citoyen nécessaire pour l'inscription à un examen (BAC, BEP, etc), un concours administratif ou pour passer votre permis de conduire
- ♦ d'être inscrit sur les listes électorales à la majorité
- ♦ d'être convoqué à la Journée de Défense et de Citoyenneté

Documents nécessaires :

- ♦ Votre pièce d'identité
- ♦ Votre livret de famille
- ♦ Votre justificatif de domicile

La démarche doit se faire par l'intéressé.e ou un de ses parents (s'il est mineur ou absent).

Vous n'êtes pas encore recensé.e et vous avez plus de 16 ans et 3 mois, Pas de panique ! Une régularisation est encore possible jusqu'à votre 25<sup>e</sup> anniversaire.



## LANCEMENT DES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE



**MARCHÉ DE NOËL  
TÉLÉTHON :  
09/12/2023**



### OBLIGATION DE TRIER SES DÉCHETS ORGANIQUES DÈS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

La Mairie d'Yvrac n'a pas attendu cette obligation pour anticiper et proposer aux Yvracaises et aux Yvracais son partenariat. Sur présentation d'une facture et d'un relevé d'identité bancaire, la commune participe à hauteur de **30 euros** pour l'achat de votre composteur.

### CONSEIL MUNICIPAL

**AGENDA**

- lundi 18 décembre
- 20h
- salle du Conseil de la Mairie.



### LOCATION DE LA BENNE COMMUNALE

Afin de collecter à votre domicile les déchets verts encombrants (tailles de haies, branchages de petit diamètre...), la mairie met une benne à votre disposition.

**DU VENDREDI SOIR  
AU LUNDI MATIN**

**LOCATION DE 30€**  
(chèque ou CB)

**Inscription à la mairie au 05 56 06 68 78**

**NOUS REMERCIONS L'ASSOCIATION YET (YVRAC EN TRANSITION)** d'avoir participé à la journée mondiale du nettoyage de notre planète le samedi 16 septembre. Nous remercions également les nombreux citoyens qui ont concouru à cette journée dans notre jolie commune !



## 230 CHÈQUES SPORTIFS

d'une valeur de 20€ ont été distribués par la Mairie aux Yvracais adhérents d'une association sportive de la Commune.

## ENCOMBRANTS

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

La collecte de vos encombrants se fera seulement sur **inscription obligatoire** au secrétariat de la mairie

**05 56 06 68 78**



**lundi 04 décembre**  
de **5h30 à 13h00.**

**RAPPEL : QUANTITÉ MAX 1M<sup>3</sup>**

**Pour des raisons environnementales, les objets doivent être déposés uniquement la veille du ramassage. Tout objet occupant le trottoir en dehors de cette date fera l'objet d'un ramassage facturé individuellement.**

### **Ne sont pas considérés comme « encombrants » les déchets suivants :**

- Les pièces automobiles
- Les déchets industriels commerciaux et artisanaux
- Les déchets hospitaliers
- Les pneus, les déchets toxiques (peinture, amiante...), les batteries, l'huile de vidange
- Les déblais, gravats et débris provenant de travaux
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, machine à laver...
- Les appareils de chauffage et sanitaire : radiateur, chaudière démontée cumulus, lavabo, baignoire, bac à douche...
- Les cartons d'emballage et de déménagement.



**Les objets devront être correctement entreposés devant les propriétés**

**LA VEILLE DE LA COLLECTE.**

## MAIRIE

9 avenue de Blanzac 33370 YVRAC — [www.yvrac.fr](http://www.yvrac.fr)  
 Accueil lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h à 12h - 13h à 17h  
 et le mardi : 8h à 12h  
 Urbanisme sur RDV le mardi et le jeudi de 8h00 à 12h00  
 T. 05 56 06 68 78 / F.05 56 06 26 51  
 Secrétariat : [yvrac.mairie@wanadoo.fr](mailto:yvrac.mairie@wanadoo.fr)  
 Urbanisme : [urbanisme@yvrac.fr](mailto:urbanisme@yvrac.fr)

### Communauté de Communes de Saint-Loubès

30 bis chemin de Nice, BP 30023 – 33451, Saint-Loubès cedex  
 T. 05 56 78 91 11 / F. 05 57 97 32 40  
**PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural)**  
 Espace Info Entreprendre : 20 bis Grand Rue à Targon,  
 05 56 23 95 17, [entreprendre@coeurentre2mers.com](mailto:entreprendre@coeurentre2mers.com)  
**Police Municipale** : 06 29 34 03 04 — [pm@yvrac.fr](mailto:pm@yvrac.fr)

## NUMÉROS D'URGENCE

**Pompiers** : 18  
**Gendarmerie** : 17  
**S.A.M.U.** : 15  
**Drogues info service** : 0 800 23 13 13  
**Tabac, info service** : 3949  
**Fil santé jeunes** : 0 800 235 236  
**Brigade de Carbon-Blanc** : 05 57 77 53 10  
**Écoute alcool** : 0 980 980 930  
**Appel urgence** : 112  
**Écoute cannabis** : 0 980 980 940  
**S.A.M.U social** : 115  
**Sida info service** : 0 800 840 800  
**S.O.S Médecin** : 05 56 44 74 74  
**Droit des femmes (CIDFF)** : 05 56 44 30 30  
**Centre antipoison** : 05 56 96 40 80  
**Femmes en difficulté (APAFED)** : 05 56 40 93 66  
**S.O.S Amitié** : 05 56 44 22 22  
**Protection personnes vulnérables** : 3977  
**Enfance maltraitée** : 0 800 05 41 41 ou 119  
**Suez Eau France** : 0 977 40 84 08  
**SUEZ urgence réseaux** : 0 977 401 117  
**Contrôle assainissement lors d'une vente immobilière** : 0 977 408 408  
**ENGIE Dépannage** : 0 800 473 333  
**ENEDIS dépannage** : 0 972 675 033  
 → **Demande de raccordement (particuliers)** :  
 0 970 831 970  
 → **Demande de raccordement (professionnels)** :  
 0 970 832 970  
 → **Compteur Linky** : 0 800 054 659  
 → **Agression aux ouvrages** : 01 76 61 47 01

## ENSEIGNEMENT

**École Maternelle** : 05 56 38 67 84  
**École Élémentaire** : 05 56 38 67 82  
**Collège de Sainte-Eulalie** : 05 56 38 07 06

## SANTÉ

### Médecins généralistes

Docteur Philippe Olivan – 05 56 74 86 10  
**Dentiste** : Docteur Julie Baron – 05 56 48 06 44  
**Orthophoniste** : Estelle Cieslak – 06 25 31 56 35  
**Pharmacienne** : Agnès Dubes – 05 56 06 73 79  
**Infirmiers** : 05 56 31 70 88  
 Olivier Dupouy et Fabrice Savy  
**Pharmacie de garde** : 3237  
**Ostéopathe** : Jean-Baptiste Déus – 05 57 83 17 54  
**Kinésithérapeutes** : 05 56 06 79 40  
 Julien Castera, Denis Fronton,  
 Manon Boisseau, Anaïs Merlino  
**Médecine traditionnelle chinoise –**  
**Massage Tui Na – Hypnose Ericksonienne** :  
 Isabelle Mangin – 06 74 19 52 04

## SOCIAL

**C.C.A.S (Mairie)** : 05 56 06 68 78  
**C.L.I.C** : 05 57 80 00 95  
**Portage repas (Mairie)** : 05 56 06 68 78  
**Centre Médico-Social Cenon** : 05 57 80 79 90  
**Aides à domicile (CDC Saint-Loubès)** : 05 56 78 91 11  
**Maison de la Justice et du Droit** : 05 57 77 74 60  
**Numéro unique d'accès au droit** : 3039

## SERVICES MUNICIPAUX

### Pôle Culturel :

- Médiathèque : 05 56 23 78 99  
 - École de musique : 05 56 23 78 97  
 - École de danse : 05 56 23 78 98  
**Pôle Enfance** : 06 82 68 60 48 / 05 56 23 78 96  
**Relais Petite Enfance** : 05 56 23 78 95  
**Ordures ménagères et déchetterie** : VEOLIA Pompignac  
 05 57 97 03 97

**Vous avez des travaux à réaliser**  
pour votre **maison**, votre **entreprise**,  
ou votre **copropriété** ?

**OBTENEZ VOTRE  
DEVIS GRATUIT**

AD VALIDEM, entreprise installée à Yvrac, est spécialisée dans la  
**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE & ENTRETIEN**  
DES BÂTIMENTS **RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES**  
depuis leur création en 2009.

Nos nouveaux  
locaux à YVRAC



**Contactez-nous : 05 35 54 90 20**

**AD VALIDEM**

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

171 Avenue du Périgord  
33370 YVRAC  
Tél. : 05 35 54 90 20  
contact-sud@advalidem.com



@advalidem  
[www.advalidem.com](http://www.advalidem.com)

**iad**

AVIS DE VALEUR  
**OFFERT**

Contactez-moi !



Votre conseiller en immobilier

Clement **NAUDOU**

**06 69 55 03 61**

[clement.naudou@iadfrance.fr](mailto:clement.naudou@iadfrance.fr)



Votre Maison de retraite

à 10 mn de Bordeaux



**Etablissement médicalisé**

**185, avenue du Périgord - 33370 Yvrac - 05 57 34 11 25**

**UN ANCRAGE LOCAL  
PROCLAMÉ &  
AFFIRMÉ**



# **UN NOUVEAU MAGASIN POUR MIEUX MANGER AU MEILLEUR PRIX**

**VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE NOUVEAU MAGASIN**

**YVRAC**

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h  
Le dimanche de 8h30 à 13h

CECI EST  
UN PROSPECTUS



SUIVEZ-NOUS  
SUR FACEBOOK



**Intermarché**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE